


RÉALISATIONS À VENIR


2024


2026


2028


2030


- 


Massifier les espaces végétalisés dans le cadre d'Embellir Votre Quartier et dans les cours d'écoles
- 


Réduire la consommation de plastique en favorisant l'usage des gourdes et l'installation de fontaines à boire
- 


Documenter l'usage des réceptacles de propreté et étudier des emplacements potentiels pour des stations Trilib'
- 


Optimiser la propreté des espaces verts et la gestion des bacs à ordures
- 


Améliorer le nettoyage des « petites rues »
- 


Optimiser l'organisation des mobiliers d'apport volontaire dans l'espace public
- 


Animer des dispositifs en faveur du tri des déchets tels que « Eco Jeune » et « Eco Rallye »
- 


Créer une recyclerie à la déchetterie
- 


Optimiser la collecte de multimatériaux grâce au déploiement d'abri-bacs dans les jardins
- 


Utiliser systématiquement de l'eau non potable pour arroser les espaces verts
- 


Valoriser le patrimoine de la Ville de Paris en lien avec le futur Plan Lumière
- 


Faciliter l'usage du vélo par la création de pistes cyclables sécurisées et de stationnements vélos
- 


Rénover et installer des fontaines pour favoriser les îlots de fraîcheur
- 


Installer des bacs de tri dans tous les jardins publics
- 


Créer de l'ombre et de la fraîcheur en végétalisant l'espace public et en installant des brumisateurs et fontaines à boire
- 

Récupérer les eaux pluviales pour arroser les végétaux
- 

Rénover et végétaliser les espaces publics
- 

Sécuriser les trajets vers les écoles en les piétonnant
- 

Isoler 100 % des arbres avec de la terre, de l'herbe, une prairie fleurie ou des pavés enherbés
- 

Rénover et adapter les bâtiments pour tou-te-s les habitant-e-s
- 

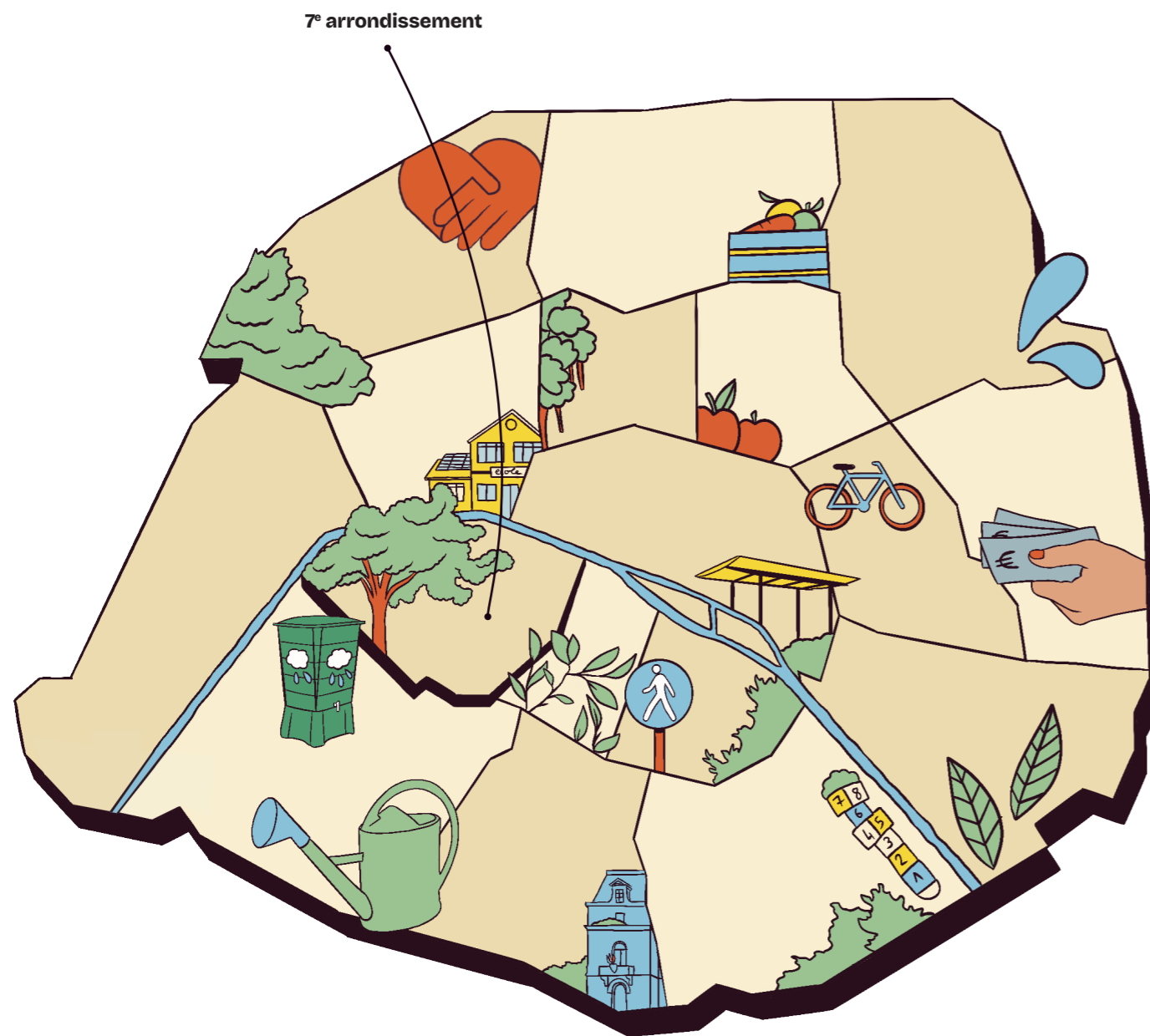
Développer les mobilités partagées et améliorer l'accessibilité au réseau de bus



TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



7^e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

La mairie d'arrondissement du 7^e s'attache à déployer les actions en faveur de l'adaptation au changement climatique afin de pouvoir garantir l'acceptabilité des usagers soucieux de préserver le patrimoine de l'arrondissement en l'état. Porteuse d'une ambition transversale, 6 thématiques prioritaires ont été relevées.

Les ambitions d'adaptation doivent se concrétiser à travers la désimperméabilisation des espaces et la reconquête de l'arbre, afin de lutter contre les îlots de chaleur et de préserver l'effet de canopée. En parallèle, la mairie ambitionne de massifier les fontaines à boire sur le territoire et d'en installer dans tous les jardins de l'arrondissement. De plus, elle vise la remise en état des fontaines décoratives, tout en

faisant évoluer les usages (vers du récréatif et la création d'espace fraîcheur).

Concernant les bâtiments, la mairie souhaite accélérer la rénovation thermique du patrimoine public, notamment des écoles et des crèches, malgré les contraintes induites par le patrimoine haussmannien.

Enfin, la mairie d'arrondissement vise la réduction des déchets, et notamment du plastique, sur les grands espaces fortement fréquentés et touristiques. Pour ce faire, la mairie souhaite créer une recyclerie, optimiser les opérations de propreté et améliorer la gestion des bacs à ordures. La mobilité est également un enjeu, notamment à travers la problématique de stationnement.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

BÂTIMENTS	ALIMENTATION
BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION	DÉCHETS
EAU	MOBILITÉ
CANICULE-RAFFRAÎCHISSEMENT	

MESURE EMBLÉMATIQUE LOCALISÉE



- 1 Apaiser et végétaliser le quartier et la place Saint Thomas d'Aquin
Place Saint Thomas d'Aquin
- 2 Aménagement paysager Végétalisation et Plantation
Place Fontenoy
- 3 Végétalisation et Plantation
Rue aux écoles Eblé
Rue aux écoles Las Cases